

Chers Concitoyens,

Cette année 2017 prend un caractère particulier au **niveau national** puisque nous aurons à désigner un nouveau Président de la République et de former ensuite, la nouvelle Assemblée Nationale. Nous souhaitons qu'il en résultera une période de progrès pour notre Pays et que nombre de concitoyens retrouvent le chemin du travail.

2017, c'est également la mise en œuvre **des nouveaux territoires**, du transfert de compétences : Région, Département, Agglomération, nouvelles Communautés de Communes, Communes Nouvelles...

2017 va être une année de mise en route des **nouvelles communautés voisines**. Leur évolution va évidemment nous impacter. Il nous faudra être attentifs aux choix qui seront effectués, aux attentes différentes des habitants des différentes communes, car nous ne formons jamais des lieux de vies identiques : nos chemins ne se croisent pas toujours entre habitants de Bures-en-Bray et de Grandcourt...

Nous sommes l'unique Communauté de communes rurale du Département depuis le 1^{er} janvier.



Notre nouveau Sous-Préfet de Dieppe, Monsieur Jehan Eric Winckler nous a rendu visite le 9 janvier afin de mieux connaître notre territoire, nos motivations, nos projets mais aussi de nous prodiguer des conseils et proposer les services de son administration.

2017, ce sont des **projets intercommunaux** déjà annoncés qui vont se concrétiser :

- La construction de la **déchetterie** et sa mise en service
- Le nouveau marché des **ordures ménagères** qui devrait prendre effet le 1^{er} avril
- Le développement de la **couverture internet** sur les communes de Wanchy-Capval, Baillolet, Preuseville, Ste Agathe d'Aliermont, Grandcourt, Smermesnil, St Pierre des Jonquières et Hambures (Hameau de Clais).

2017, c'est une année que je vous souhaite **la meilleure possible** dans votre vie familiale, professionnelle et sociale.

Chacun de vous crée de l'activité, des services, du lien social, de la joie et du bonheur... bref de la vie. Mais bien sûr, je n'oublie pas ceux que la vie n'épargne pas du fait de : la maladie, la séparation, le chômage... et remercie tous ceux qui agissent pour que leur vie soit meilleure.

Michel Huet, Président



Date des élections

Présidentielles : 23 avril et 07 mai 2017 - Législatives : 11 et 18 juin 2017

La Déchetterie

Le **permis de construire** a été délivré le 21 novembre 2016. Les résultats d'appel d'offres sont connus depuis le 19 décembre.

Les entreprises retenues :

Lot 1	VRD	COLAS, <i>Notre Dame de Bondeville</i>
Lot 2	Génie civil et gros œuvre	THIBAUT, <i>Foucarmont</i>
Lot 3	Bâtiment modulaire	COUGNAUD, <i>La Roche Sur Yon</i>
Lot 4	Electricité	ARE, <i>Pont Audemer</i>
Lot 5	Clôtures Aménagements paysagers	COMPAGNIE NORMANDE DE CLÔTURES, <i>Evreux</i>
Lot 6	Serrurerie Equipements de quais	FRENEHAND MICHAUX, <i>L'Aigle</i>
	Maître d'œuvre	AMODIAG

TOTAL : 440 137 euros HT

Les subventions demandées :

- Département 25% - Fond de Ruralité 30 % - ADEME 20 %

Il ne faut pas perdre de vue que la déchetterie va entraîner des coûts de fonctionnement que vous devrez payer par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères augmente



Taux Actuelle : 11 %

Demain : +2% +3% ?

OU

On limite l'augmentation de la TEOM



Mieux Trier + Mieux Composter
= Moins de poids dans les Ordures Ménagères et plus de subventions
= €€€

Voici le montant de la TEOM par commune qu'a reçu la Com-Com pour l'année 2016 :

	Pop*	TEOM*
Avesnes-en-Val		12274 €
Bailleul-Neuville	174	10834 €
Baillolet	116	5443 €
Bures-en-Bray	339	15264 €
Clais	220	10423 €
Croixdalle	228	13887 €
Fréauville	141	8485 €
Fresnoy-Folny	713	37695 €
Grandcourt	366	21109 €

	Pop*	TEOM*
Londinières	1310	93384 €
Osmoy-St-Valery	333	16344 €
Preuseville	146	6545 €
Puisenval	30	1439 €
Ste-Agathe-d'Alhiermont	333	12213 €
Smermesnil	418	17710 €
St-Pierre-des-Jonquières	98	4994 €
Wanchy-Capval	345	15252 €

*Pop = Nombre d'habitants - *TEOM = Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (303295€) soit 11% de votre taxe foncières propriété bâtie

(Avesnes-en-Val n'est plus dans notre circuit depuis le 1er Janvier. Nous perdons la taxe correspondante.)

Les Ordures Ménagères

Le marché des ordures ménagères est lancé et propose diverses solutions afin de permettre à la collectivité de choisir à partir de données objectives.

Il importe toutefois de se rappeler que **les déchets les moins coûteux sont ceux qu'on ne produit pas...**

Mais après, on peut :

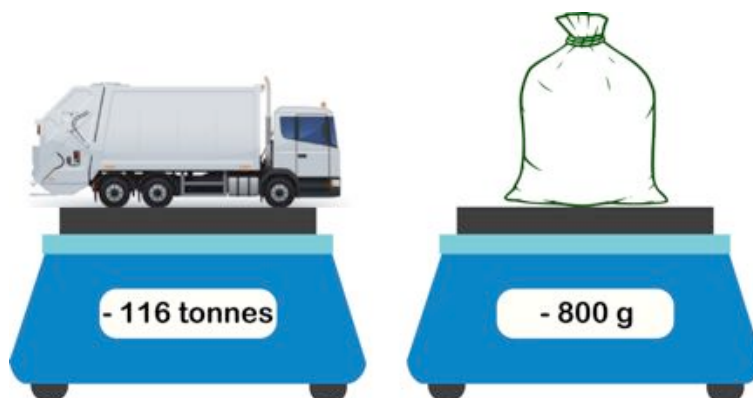
- **Réduire les volumes collectés** : c'est réduire les coûts
Trier et Composter
- **Réduire le nombre de tournées** : c'est réduire les coûts

Les différents lots de l'appel d'offres :

Lot 1	Collecte des Ordures Ménagères aux portes à portes 1 fois par semaine et/ou 1 semaine sur 2 Collecte de containers sur les aires d'apport communales Collecte des recyclables aux portes à portes 1 semaine sur 2 et diverses variantes tournées à la demande
Lot 2	Collecte des points d'apport volontaires du verre
Lot 3	Collecte et traitement des déchets de la déchetterie (encombrants, bois, gravats, plâtre, cartons, DDS)
Lot 4	Collecte et traitement des déchets verts de la déchetterie
Lot 5	Traitement des ordures ménagères
Lot 6	Tri valorisation des emballages et des journaux

Bilan de la collecte de l'année 2016 en comparaison avec 2015

	Poids 2015	Poids 2016	Différence
Ordures ménagères	1258 T	1142 T	-116 T
Verre	224 T	222 T	-2 T
Papier	73,5 T	83,7 T	+10,2 T
Emballages	77,84 T	80,22 T	+2,28 T



116 tonnes correspondent à une **baisse de 800 g par foyer par semaine.**

Les résultats obtenus ne sont pas suffisants

La commission du cadre de vie (ordures ménagères), sous la présidence de Bruno Grandsire travaille avec assiduité pour réussir. C'est le poste le plus impactant du budget et chacun est concerné.

Réunion des délégués avec Mr le Sous-Préfet



Après avoir visité la déchetterie actuelle sur le site IKOS et les activités d'IKOS, nous avons traversé la zone d'activité afin d'évoquer les entreprises en place et présenter le lieu d'implantation de la nouvelle déchetterie. Nous avons rejoint le secteur du beau soleil pour évoquer la MARPA, le SAAD et les aides-soignantes et visité la maison de santé pluridisciplinaire.

En mairie de Londinières, chaque vice-président a présenté les compétences retenues par la Com-Com :

- Hervé Vassard pour le développement économique et le numérique
- Bruno Grandsire pour les problématiques déchets
- Armelle Biloquet pour le logement et la vie associative
- Michel Fouquet a rappelé tous les investissements réalisés sur le canton

Monsieur le Sous-Préfet nous rappelle que le monde change au niveau de la consommation des biens mais aussi des services. La petite commune a vécu. Il faut apprendre à mutualiser à rationaliser, à organiser notre réseau de classes de façon cohérente en tenant compte de la démographie du transport, de la cantine.



Les échanges ont été très ouverts.

Maison de Santé

Clément PELLENC, **Chiropracteur** à partir du 1 Mars 2017

Les consultations auront lieu sur rendez-vous de 9h00 à 19h00 en appelant au 07.68.93.60.91.

Le tarif d'une consultation est de 40€. La sécurité sociale ne prend pas en charge cette activité, cependant de plus en plus de mutuelles remboursent les soins chiropratiques.

La chiropraxie est une profession de santé manuelle ayant pour objet la détection, le traitement et la prévention des dysfonctionnements ostéo-articulaires et de leurs conséquences, notamment au niveau de la colonne vertébrale et des membres. Ces dysfonctionnements se traduisent souvent par des douleurs ou une limitation du mouvement.

Les principaux motifs de consultation chiropratique sont : lombalgies, sciaticues, cruralgies, douleurs cervicales mécaniques, tendinites, maux de tête d'origine cervicale, vertiges, troubles de la mâchoire, torticolis, troubles de la statique rachidienne (type scoliose), etc.

La chiropraxie est indiquée pour tous, sans distinction d'âge. Cependant, certaines périodes de la vie, certains métiers ou certains sports sont plus propices à une « surutilisation » des articulations, muscles ou tendons comme à l'adoption de gestes et postures inadaptés. Pour cette raison, la chiropraxie est particulièrement recommandée aux enfants, aux femmes enceintes, aux personnes âgées et aux sportifs.

Pour plus d'informations sur la chiropraxie : www.chiropraxie.com



**Nous recherchons activement un médecin et un kiné...
Faites le connaître.**

Les Pompiers Volontaires Recrutent



L'humanitaire
est au coin de la rue...

→ Devenez sapeur-pompier volontaire à Londinières !



Salariés // fonctionnaires // sportifs // sans emploi //
étudiants // femmes au foyer // chefs d'entreprise...

LA DISPONIBILITÉ DE CHACUN EST IMPORTANTE

Être sapeur-pompier volontaire, c'est participer à l'ensemble des missions suivantes :

Le secours à personne
83% des interventions

La lutte contre les incendies
8% des interventions

Les interventions diverses
7% des interventions

POUR PLUS D'INFOS, CONTACTEZ LE CENTRE DE SECOURS DE LONDIÈRES

Centre d'incendie et de secours, rue maréchal Leclerc 76660 Londinière

Contact : 06 65 04 45 25 - londinieres@sdis76.fr

Dates à retenir



Vendredi 10, Samedi 11 et Dimanche 12 Mars prochain se déroulera la collecte Nationale des Restos du Cœur.

Ces journées sont très importantes pour l'action de notre Association car elles nous permettent grâce à la générosité de chacun de venir en aide aux plus démunis tout au long de l'année.

Nous vous remercions par avance de l'intérêt que vous portez à notre appel et vous attendons nombreux dans votre magasin « U Express » de Londinières.

Régine DESBUREAU,
Animatrice RDC Londinières



Le Secours Catholique souhaite rouvrir ses portes à Londinières et nous avons besoin de vos idées !

Nous invitons tous ceux qui le souhaitent à une rencontre :

Mercredi 1^{er} Mars 2017 de 14h à 16h
Mairie de Londinières

Pour un temps de discussion, détente, suivi d'un goûter (Espace jeux pour les enfants, sous la surveillance des parents)

Contact :
Sophie BARUS au 06 78 92 34 87

sidecar weekend



Large track reserved only for sidecars
Small track in sessions for little sidecars and motos
Just have some fun at MX-Londinières in France



Cours d'initiation à l'informatique et internet

Charlyne BRETON, présidente de l'association ORDIYANE, a le plaisir d'annoncer que l'association va pouvoir prendre de nouvelles inscriptions. Ceci, grâce à un accord signé avec la FDFR76 (Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Seine-Maritime).

Yoann, jeune en Service Civique au sein de la FDFR76, a plusieurs objectifs dans sa mission notamment de proposer l'accompagnement numérique auprès d'un public rural.

2 cours par mois, d'1h30 chacun

(Les dates et les horaires sont à définir)

Lieu des cours : Mairie de Londinières

30 euros pour 10 cours (de mars à juillet)

Contact : Charlyne BRETON au 06 87 41 84 98